



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 16 décembre 2014
18 heures 30

CS/MG

N° 001781

Aménagement Urbain
- Réalisation du
«projet d'optimisation
de la véloroute : relais
vélo et liaison douce
stratégique»
bénéficiant d'une
subvention au titre du
programme européen
2007-2014 du
territoire du GAL
Haute Provence
Luberon

Affiché le :

ABSTENTION(S) :
- Jean AILLAUD
- André LECOURT
- Isabelle VICO

Le mardi 16 décembre 2014 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 10 décembre 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint) donne pouvoir à M. Dominique MARIANI-VAUX, M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Laurence BARBIER

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil que par délibération n°1579 du 24 septembre 2013, le conseil avait décidé de solliciter des subventions auprès du Groupe d'Action Local (GAL) Haute Provence Luberon et des cofinanceurs publics dans le cadre du programme LEADER pour financer l'opération intitulée « Projet d'optimisation de la véloroute : relais vélo et liaison douce ».

Cette opération, éligible au programme européen LEADER 2007-2014, inclut les actions suivantes :

- Acquisition d'un parc d'environ 20 vélos à assistance électrique (VAE), estimé à 20 000 €HT. Ces vélos sont destinés à être loués à la population et aux entreprises aptésiennes.
- Achat et mise en place d'une signalétique de la véloroute estimée à 17 000 €HT.
- Manifestation et communication pour permettre le lancement du projet « relais vélo » de location des VAE, estimées à 8 000 €HT.

Cette opération s'inscrit dans l'axe d'intervention du programme LEADER suivant : « Expérimenter des services d'excellence autour de la mobilité ».

Le programme LEADER 2007-2014 est actuellement dans sa phase terminale, ce qui implique pour la commune d'APT que l'opération soit achevée (factures acquittées) au plus tard le 30 avril 2015.

Considérant que dans le cadre de ce projet, la convention relative à l'attribution d'une aide du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) a été signée entre la Mairie d'Apt, le GAL Haute Provence Luberon et le Préfet le 17 septembre 2014.

Considérant que cette convention fait état du plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		FINANCEMENTS	
Parc de VAE	20 000 €	FEADER	23 265 €
Signalétique et Information	17 000 €	Région PACA	5 085 €
		Département de Vaucluse	2 250 €
Manifestation sur la mobilité douce à Apt	8 000 €	Autofinancement (26%)	11 700 €
		Recettes Prévisionnelles	2 700 €
TOTAL DEPENSES HT.	45 000 €	TOTAL FINANCEMENTS	45 000 €

Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux réunie le 23 septembre 2014 pour la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Prend acte de la convention relative à l'attribution d'une aide du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) qui a été signée dans le cadre de ce projet entre la Mairie d'Apt, le GAL Haute Provence Luberon et le Préfet le 17 septembre 2014.

Prend acte que le calendrier de réalisation de l'opération doit être conforme aux échéances du programme LEADER, à savoir que l'opération doit être soldée au plus tard le 30 avril 2015.

Considérant la volonté de la Ville de favoriser la pratique du vélo et de renforcer le rôle de la Véloroute du Calavon à cet effet.

Considérant l'augmentation régulière de la fréquentation de la véloroute en ville par les cyclistes et l'intérêt mentionné de cette pratique par les Aptésiens lors de l'enquête du Plan de Déplacements des Salariés réalisée par le CBE du Pays d'Apt.

Approuve la réalisation de l'opération intitulée « Projet d'optimisation de la véloroute : relais vélo et liaison douce » compte tenu du plan de financement prévisionnel ci-dessous, présenté dans la convention d'attribution de l'aide du FEADER :

DEPENSES		FINANCEMENTS	
Parc de VAE	20 000 €	FEADER	23 265 €
Signalétique et Information	17 000 €	Région PACA	5 085 €
		Département de Vaucluse	2 250 €
Manifestation sur la mobilité douce à Apt	8 000 €	Autofinancement (26%)	11 700 €
		Recettes Prévisionnelles	2 700 €
TOTAL DEPENSES HT.	45 000 €	TOTAL FINANCEMENTS	45 000 €

Autorise le lancement des procédures de consultation dans le cadre des marchés publics nécessaires à la réalisation du projet.

Dit que les sommes correspondantes seront inscrites sur l'exercice budgétaire 2015.

Autorise Monsieur le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**